

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 juillet 2018

Point sur les travaux en cours :

- Compte tenu du report de l'installation du mobilier urbain et de la matérialisation des emplacements en stationnement zone bleue, la date de réception définitive des travaux du Centre Bourg est reportée au 31 août.
Il est regrettable que de nombreux poids-lourd et engins agricoles continuent de passer au centre-ville malgré les interdictions. Il a été constaté en une semaine deux détériorations de potelets sur la place.
- Le programme de la voirie 2018 de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, devrait commencer cette semaine.

Diverses délibérations ont été prises :

- Signature d'une convention de servitude avec ENEDIS pour raccordement au transformateur de Marbouc.
- Fixation des prix pour le concours des maisons fleuries. (voir liste des lauréats ci-après)
- Approbation de la convention SPS (sécurité) pour la création de l'aire de jeux pour enfants sur la place de la Garlande.
- Adoption de l'avant-projet pour l'aménagement de la salle des fêtes et autorisation à Monsieur le maire pour solliciter des subventions auprès de l'État, de la Région et du Département.
- Signature d'un bail pour la location de l'appartement de la Poste à compter du 1er septembre 2018.
- Observations sur le projet d'avancement du PPRI.

Le Maire donne quelques informations :

- Jean-Claude Grémiaux, rappelle que le vide grenier aura lieu le jeudi 2 août.
- Monsieur le Maire précise que le Tour de France passera le jeudi 26 juillet 2018 sur la départementale 22 au fond du bois.
La route du Pont sera fermée à partir de 12h30 ainsi que l'accès à la RD 22 par la voie communale du fond du Lees et par la voie du bois de Casamont.

BARCELONNE DU GERS
CLASSEMENT DU CONCOURS COMMUNAL
DES MAISONS FLEURIES
ANNEE 2018

1ère catégorie : Maisons avec jardins très visibles de la rue :

- 1° Mme LABILE Dany
- 2° Mme DELCROIX Hélène
- 3° Mme BOULANGER Françoise
- 4° M MURET Roland
- 5° Mme DEDEBAN Claudine
- 6° Mme LEBAS Chantal
- 7° Monsieur ROBINSON Peter
- 8° Mme GOUARDERES Denise
- 9° Mme LAVERNY Georgette
- 10° Mme MURET Ghislaine

2ème catégorie : Balcon et terrasses sans jardin visibles de la rue :

- 1° Mme DARBLADE Annette
- 2° Mme COLARD Geneviève
- 3° Mme LAPORTE Fabienne
- 4° Mme ROUSSEAU Sandrine
- 5° Madame COCHON Elisa
- 6° Madame DARRIEUX Marie-Rose

3ème catégorie : maison avec possibilité limitée de fleurissement

- 1° Mme MALAPLATE Nicole
- 2° Mme LASSALLE Jacqueline
- 2° Mme ADAMCZAK Chantal
- 4° Mme AGUER Reine
- 5° Mme DEDEBAN Josette

4ième catégorie : Hors Agglomération

- 1° Mme BOUEILH Andrée
- 2° Mme BOISSIER Annie
- 3° Mme ARRASSUS Christine
- 4° Mme BROTTOT Claudette